Ceci est un modèle de lettre à envoyer par courrier régulier au Comité permanent de la santé.

Modèle de lettre à envoyer par courrier

Comité permanent de la santé (HESA)

Sixième étage, 131 Queen Street

Chambre des communes

Ottawa, Ontario K1A 0A6

Canada

Janelle Breese Biagioni

123 Canada St

Victoria, BC

V1V V1V

Le 8 juillet 2024

Chers membres du Comité permanent de la santé

Objet : Appui au projet de loi C-277 Loi établissant une stratégie nationale sur les lésions cérébrales

Je m'appelle Janelle Breese Biagioni et je vous écris pour vous faire part de mon appui au projet de loi C-277 Loi établissant une stratégie nationale sur les lésions cérébrales. Cet appui est profondément personnel et découle de mon expérience en tant que membre de la famille d’un survivant de lésions cérébrales et en mémoire de mon mari, l'agent Gerald Breese, matricule 30967, décédé en 1990, cinq mois après un accident de moto de police à Penticton, en Colombie-Britannique.

Gerry était un membre dévoué et courageux de la communauté des forces de l'ordre. Tragiquement, après dix-sept ans de service, sa vie et sa carrière ont été profondément affectées par une grave lésion cérébrale. L'impact de cette blessure allait au-delà de Gerry lui-même, affectant profondément l'ensemble de notre famille et de notre communauté. Nous avons dû relever d'innombrables défis pour accéder aux soins, à la réadaptation et aux services de soutien nécessaires. Le parcours a été semé d'embûches émotionnelles, physiques et financières.

Mon mari est resté dans le coma pendant cinq jours. Lorsqu'il s'est réveillé, il n'avait plus aucun repère ni souvenir. Il ne savait pas qui j'étais et ne comprenait pas ce que signifiait le terme "épouse". Il ne se souvenait ni de nos enfants, ni de sa famille, ni du fait qu'il était policier. Son langage était confus et il avait de la difficulté à se souvenir de certains mots. Il avait des conversations déplacées et était sexuellement agressif envers les infirmières. Il jurait et me jetait des objets lorsque je lui rendais visite. Le personnel de l'hôpital n'était pas préparé à prodiguer ce niveau de soins. En fait, ils ont insisté pour que je sois présente, ou que ma famille soit présente, dès 4 heures du matin jusqu'à ce qu'il soit endormi, vers 22 heures, tellement son comportement était difficile. Au bout de trois semaines, je l'ai ramené à la maison, non pas parce qu'il était prêt, mais parce que je ne pouvais pas tenir le rythme de l'hôpital tout en essayant de m'occuper de deux jeunes enfants à la maison. Il est sorti de l'hôpital et sa réadaptation a été entièrement laissée à ma charge. Heureusement, notre assureur automobile a désigné un ergothérapeute qui l'a guidé, mais les aides communautaires étaient inexistantes.

En un clin d'œil, Gerry est passé d'un homme robuste, sûr de lui et capable de prendre des décisions à une personne impulsive, déprimée, terrifiée, infantile et semblable à l'ombre de lui-même. Il fallait donner toute notre énergie, moi et nos filles, alors âgées de 12 et 10 ans, pour l’aider à passer à travers les journées. Il en était réduit à pleurer à la moindre demande, par exemple lorsqu'on lui demandait ce qu'il voulait manger. Il n'était plus un partenaire ou un parent à part entière. Les rôles et les responsabilités dans notre famille avaient été renversés de manière insoutenable. Nos filles ont pris soin de lui à mes côtés, elles ont passé du temps à le consoler et ont essayé de comprendre ce qui était arrivé à leur père qui ne pouvait plus leur faire de crêpes, courir et jouer avec, regarder des films avec elles ou leur rendre leurs câlins avec la force de l'ours avec laquelle elles avaient été élevées.

Gerry, un vétéran de la GRC dont la carrière avait été consacrée au contrôle routier, ne percevait plus les conséquences de ses actes. Par exemple, peu après son retour de l'hôpital, il a réveillé nos enfants à 3 heures du matin, clés de voiture en main, et a tenté de les emmener chercher une crème glacée. Un après-midi, alors qu’il était sous la responsabilité d'une personne de confiance afin que je puisse faire des courses pour nourrir notre famille, je suis arrivée à la maison et je l'ai trouvé debout sur notre toit, en train de l'inspecter pour voir s'il avait besoin d'être réparé.

Il était clair pour moi, et pour tous ceux qui l'entouraient, que reprendre le travail en tant que policier était au-delà de ses capacités. Il était profondément bouleversé par la façon dont la vie se déroulait et nulle part - nulle part - je n'ai pu obtenir le soutien en matière de santé mentale dont il avait besoin. La seule personne qui je pensais pouvait l’aider était son neurologue, mais sa réponse à l'anxiété et à la labilité émotionnelle de Gerry a été de lui dire de "se ressaisir, d'acheter un vélo tout-terrain et de s'en sortir par la force". Après cinq mois de stress chronique intense, où il n'avait jamais été en mesure de revenir à un état de relaxation de base, il a subi une crise cardiaque catastrophique qui lui a causé une lésion cérébrale aussi grave que celle de l'accident de moto. Il n'a pas survécu à la crise cardiaque et est décédé à l'âge de 37 ans.

L'histoire de Gerry n'est ni unique ni isolée dans le temps. Trente-cinq ans plus tard, nos communautés luttent toujours pour apporter du soutien. Les services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie sont cloisonnés et ne sont pas fournis de manière adéquate. Les familles sont livrées à elles-mêmes. Aujourd'hui encore, un survivant d'une lésion cérébrale peut sortir de l'hôpital pour rentrer chez lui sans qu'aucun suivi ou soutien communautaire ne soit assuré. Les communautés qui disposent de ces aides ont du mal à répondre à la demande, ce qui se traduit souvent par de longs délais d'attente ou par le fait de ne pouvoir fournir que des aides limitées.

Les lésions cérébrales peuvent avoir des effets dévastateurs et durables, nécessitant souvent des soins médicaux importants, une réadaptation et un soutien continu. Malgré le fardeau considérable que ces lésions représentent pour les individus et le système de santé, il n'existe actuellement aucune stratégie nationale globale pour relever ces défis. Le projet de loi C-277 est une étape cruciale pour combler cette lacune et faire en sorte que tous les Canadiens aient accès aux soins et aux ressources dont ils ont besoin.

En mémoire de mon mari, l'agent Gerald Breese, et pour toutes les personnes touchées par des lésions cérébrales, je vous demande de soutenir le projet de loi C-277, de contribuer à son adoption rapide par le processus législatif, et de prendre en considération les points clés suivants à l'appui de ce projet de loi :

1.Mise en place d'une stratégie nationale : La création d'une stratégie nationale fournira un cadre unifié pour les lésions cérébrales. Elle contribuera à garantir la cohérence de la qualité des soins dans l'ensemble du pays et facilitera le partage des meilleures pratiques et des ressources.

2.Collaboration et coordination : Le projet de loi souligne l'importance de la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les prestataires de soins de santé, les chercheurs et les groupes de défense. Cette approche collaborative est essentielle pour faire face à la nature complexe et multidimensionnelle des lésions cérébrales.

3.Éducation et sensibilisation : L'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation aux lésions cérébrales parmi les professionnels de la santé, les soignants et le grand public est vitale pour une reconnaissance précoce, une réponse appropriée et de meilleurs résultats. Ce projet de loi contribuera à promouvoir les connaissances et la compréhension nécessaires pour réduire l'incidence et la gravité des lésions cérébrales.

En conclusion, l'adoption du projet de loi C-277 marquera une avancée significative dans le soutien et les soins apportés aux personnes touchées par des lésions cérébrales au Canada. Je vous invite respectueusement à soutenir ce projet de loi et à veiller à ce qu'il soit rapidement adopté par le processus législatif.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette question importante.

Cordialement,

Janelle Breese Biagioni

Cc : Alistair MacGregor, MP -Cowichan-Malahat-Langford